

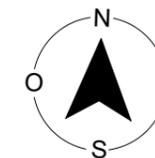
HALL A
APARTEMENT DE 3 PIECES
n° A12 au 1er étage



ENTREE	4,20 m ²
SEJOUR CUISINE	22,46 m ²
CHAMBRE 1	12,22 m ²
CHAMBRE 2	9,63 m ²
SALLE DE BAINS	5,21 m ²
WC	2,03 m ²
DEGAGEMENT	5,31 m ²
SURFACE HABITABLE	61,06 m²
BALCON	14,80 m ²
SURFACE ANNEXE	14,80 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	75,86 m²

LÉGENDE

VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VC	Volet coulissant	C	Cuisson
VB	Volant battant	LV	Lave-vaisselle
GC	Garde corps	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	Tri	Tri selectif
PL	Placard	ETEL	Tableau électrique
	Sèche-serviettes	CT	Chauffe-eau thermodynamique



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Indice A 09/2022

Echelle 0 1 2m

JEAN-PAUL GOMIS ARCHITECTURE